

# Compte-rendu conseil municipal du 23 novembre 2012

Christiane COLAS, Martial LOISY, Martine MATHY, Pierre CHAPUY, Hervé COLAS, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Florian VIALAR, Gilles TABOULOT, Didier FAUSSURIER, Jean-Luc FROMONT.

Membres absents excusés : Laure PERREAL, Marie-Claude MIGNOT

Membres absents : Lydie LOUIS

Secrétaire de séance : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 19 octobre 2012 et passe à l'ordre du jour.

1) **Approbation de la révision simplifiée « C » du PLU** (Délibération n°20121123-01)

Le POS approuvé le 1er/07/1993 a été révisé en 2000 ; la parcelle concernée était alors en zone UA. Lors de l'approbation du nouveau PLU le 20/05/2005, cette même parcelle est passée en A. Suite à cette erreur matérielle survenue lors de l'impression des plans et plus particulièrement sur une partie du zonage de cette parcelle AA295, une modification du PLU a été nécessaire afin de rectifier cette erreur (arrêté du 02/10/2012). L'enquête publique a eu lieu du 16/10 au 16/11/2012, une seule remarque a été formulée. Le conseil approuve la modification simplifiée du PLU.

2) **Budget principal : décision modificative n°04** (Délibération n°20121123-02)

Des ajustements sont nécessaires uniquement en section de fonctionnement.

- La contribution de la commune au FNGIR initialement prévue au compte 739116 pour un montant de 5286€ doit être transféré au compte 73923 et majorée de 277€.
- Le montant nécessaire au mandatement du FPIC pour 1586€ doit être doté au compte 73923.
- Le compte 65 doit être provisionné à raison de 700€ au 6533 (cotisation retraite des élus) et 2850€ au 6554 (Contribution organisme de regroupement).

Soit un besoin de 4299€ d'augmentation de crédits qui est pris sur des recettes constatées et non prévues au budget (Concessions cimetièrre +350€, Drâts de mutation +749€, Revenus des immeubles +2500€, Remboursement d'assurance +700€).

3) **Adhésion au groupement de commande des produits d'entretien** (Délibération n°20121123-03)

En vue de l'adhésion au groupement de commande des produits d'entretien, le conseil municipal accepte la désignation de la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse comme coordonnateur et autorise Madame le Maire à signer la convention de groupement de commande.

4) **Modification des statuts du SVRVJ** (Délibération n°20121123-04)

Lors de son assemblée générale du 18 octobre 2012, le Comité Syndical a décidé de transférer le siège du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Veyle Reyssouze Vieux Jonc, de la mairie, 01310 Saint Rémy au 304 chemin de la Veyle, 01310 Saint Rémy, en conséquence l'article 3 des statuts se trouve modifié et également de modifier la rédaction de l'article 6 des statuts (Composition du bureau). Le conseil municipal approuve ces modifications

5) **Désignation d'un membre de droit à l'Association Copain-Copine** (Délibération n°20121123-05)

Conformément aux statuts de l'association Copain-Copine, deux conseillers municipaux sont membres de droit du conseil d'administration de cette association. A ce titre, Laure Perreal et Christophe Gruel avaient été désignés par délibération du 18 avril 2008. Compte tenu de la démission de Christophe Gruel, la candidature de Florian Vialar est acceptée par le conseil municipal.

6) **Demande de subvention pour la classe découverte en 2013** (Délibération n°20121123-06)

La classe de GS/CP de l'école de Confrançon (15 élèves de Confrançon et 10 élèves de Curtafond) participera à une classe de découverte d'une durée de 5 jours du 17 au 21/06 à Lamoura (Jura). Le coût prévisionnel du séjour est de 6500€ (pension complète) et de 1000€ de transport soit 300€/enfant. Le projet a été présenté au conseil d'école, et tous les parents semblent d'accord. Le sou des écoles prendra 50€ par enfant à sa charge. Le directeur de l'école sollicite une subvention afin de diminuer le coût restant à charge des familles. Le Conseil Municipal, donne son accord au versement d'une

subvention qui concernera le coût du transport (environ 800 à 1000€) et sera versée au SIVOS au pro rata du nombre d'élèves habitant Confrançon concernés par cette classe découverte.

**7) Rapport d'activité 2011 de la Communauté de Communes (Délibération n°20121123-7)**

Martine Mathy présente le rapport d'activité détaillé de la communauté de communes de Montrevel. Il est approuvé par le conseil. Ce document est disponible en mairie.

**8) Permis de construire de la surface commerciale : recours gracieux**

Un recours gracieux a été reçu le 26/10 (soit un jour avant la fin du délai de recours) en mairie contre le permis de construire accordé pour la construction du supermarché, de la station service et du parking. Ce recours a été déposé par la commune de Polliat et la SCI Rey les Sources mais a été rejeté par Madame le Maire.

Il ne fait pas de doute au conseil que cette initiative vise à entraver le début des travaux au Logis-Neuf. Le conseil regrette vivement cette démarche.

**9) Réflexion sur l'aménagement de la zone d'activités de Cornaton**

Hervé Colas présente les réflexions d'aménagement concernant la zone d'activités de Cornaton, qui est reconnue zone d'intérêt communautaire. Des études en cours ou à venir porteront sur les écoulements d'eau, l'assainissement de la zone (avec ou sans raccordement des habitations aux alentours), l'aménagement pour les entreprises et la signalétique. Une révision simplifiée du PLU sera nécessaire.

**10) Point sur les bâtiments municipaux**

Martial Loisy présente l'avancement du projet d'aménagement des locaux commerciaux. Les entreprises Caillaud Ingénierie et Evastud ont lancé la consultation d'artisans et transmis leur cahier des charges pour la séparation des fluides et la séparation des entités. Les travaux pourraient s'étaler sur fin 2012 début 2013.

**11) Projet d'implantation d'une entreprise**

Madame le Maire a reçu une personne qui recherche un site pour y implanter un cimetière animalier. Il n'en existe qu'une vingtaine en France, et ils sont soumis à la même législation que les cimetières humains. Le terrain situé à proximité du cimetière pourrait peut être correspondre. Le conseil se donne le temps d'étudier cette demande.

**12) Bulletin municipal**

Florian Vialar donne lecture de l'avancement du prochain bulletin, orchestré par Marie Claude Mignot.

**13) Questions et communications diverses**

- Concernant le projet d'informatisation des bibliothèques, les communes devront acheter le matériel informatique et fournir l'accès internet. La communauté de communes prend en charge le logiciel, la formation correspondante et la mise en réseau. L'ensemble sera financé par la dotation 2013 versée aux bibliothèques par la communauté de communes (1.83€/habitant).
- Le conseil général a attribué une subvention de 3825€ à la commune pour les archives communales.
- L'allocation de vétérance des sapeurs pompiers volontaires payée par la communauté de communes sera déduite de la dotation de solidarité : elle est par conséquent à la charge de la commune.
- Une réunion réunissant des membres du comité de fleurissement, les employés communaux et quelques élus municipaux aura lieu le 6 décembre afin de faire le point du fleurissement et des aménagements du village.
- Le prochain conseil aura lieu le 14 décembre.
- Les vœux du Maire sont fixés au 5 janvier 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.